COMMUNE DE BRUSSIEU
6, Place de la Mairie
69690 BRUSSIEU
04 74 70 85 19
mairie@brussieu.com

ÉTUDE SURVEILLÉE

Seulement pour les élèves scolarisés du CE1 au CM2.

Année scolaire 2026-2027

TABLEAU DES TARIFS

TRANCHES DE QUOTIENT FAMILIAL	PROGRESSION DES TRANCHES	PARTICIPATION DES FAMILLES
ÉTUDE SURVEILLÉE **Tarif pour l'heure d'étude par enfant**		
A	≥ à 1401 €	3.00 €
B	de 1101 à 1400 €	2.80 €
C	de 601 à 1100 €	2.60 €
D	de 301 à 600 €	2.40 €
E	≤à 300 €	2.20 €

Pour le service de l'étude surveillée :

Ce service comprend :

- La surveillance par des agents communaux de 16h30 à 17h30,
- Le coût de l'entretien des locaux et le coût des fluides (eau, électricité, chauffage…)

Merci de fournir une attestation de votre quotient familial établie par la CAF ou MSA